



COMMISSION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

Comité de la gestion de la mondialisation

Deuxième session
12-14 octobre 2005
Bangkok

**PLANIFICATION ET ÉVALUATION DU PROGRAMME: SUIVI ET ÉVALUATION:
EXAMEN DE PROJETS SE RAPPORTANT À LA GESTION
DE LA MONDIALISATION**

(Point 6 b) ii) de l'ordre du jour provisoire)

**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DANS LE DOMAINE DE LA PLANIFICATION
STRATÉGIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES
EN ASIE ET DANS LE PACIFIQUE**

Note du secrétariat¹

RÉSUMÉ

Le présent document examine et évalue les résultats et l'impact des activités réalisées dans le cadre d'un projet de renforcement des capacités dans le domaine de la planification stratégique de la gestion des ressources naturelles en Asie et dans le Pacifique au cours de la période 2000-2004.

Les activités inscrites au projet ont été menées par le secrétariat aux niveaux national, régional et sous-régional en collaboration avec de multiples partenaires à tous les niveaux. On trouvera ci-après une description et une analyse des difficultés rencontrées dans la réalisation du projet ainsi que les enseignements qui présentent un intérêt particulier quant à la durabilité de l'impact du projet.

Le Comité est invité à examiner le présent document et à donner des conseils concernant la planification de futurs projets de renforcement des capacités visant l'amélioration de la gestion des ressources naturelles.

¹ Le présent document s'inspire d'un rapport de synthèse rédigé par le secrétariat pour l'Atelier régional final tenu en novembre 2004 et du rapport d'évaluation externe du projet intitulé «Évaluation du projet du Compte pour le développement sur le renforcement des capacités dans le domaine de la planification stratégique de la gestion des ressources naturelles dans la région de l'Asie et dans le Pacifique» (février 2005).

TABLE DES MATIÈRES

| | <i>Page</i> |
|---|-------------|
| Introduction..... | 1 |
| I. APERÇU DE L'IMPACT DU PROJET..... | 1 |
| II. PRINCIPALES ACTIVITÉS RELEVANT DU PROJET..... | 2 |
| III. RÉALISATIONS..... | 3 |
| IV. DÉFIS À RELEVER..... | 6 |
| V. DURABILITÉ DU PROJET..... | 8 |
| VI. CONCLUSIONS..... | 9 |
| VII. QUESTIONS À EXAMINER..... | 10 |

Introduction

1. Le projet du Compte pour le développement sur le renforcement des capacités dans le domaine de la planification stratégique de la gestion des ressources naturelles dans la région de l'Asie et du Pacifique a été lancé en 2000 pour une durée de cinq ans, en tant que contribution régionale à l'effort mondial pour le renforcement des capacités nationales de mise en œuvre d'Action 21. Le projet, qui a été exécuté par la Division de l'environnement et du développement durable de la CESAP, était doté d'un budget de 738 000 dollars É.-U., complété par des contributions de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et du Gouvernement néerlandais, à hauteur de 35 000 et 80 000 dollars É.-U. respectivement.

2. Le projet avait pour objectif principal de renforcer les capacités des pays en développement d'Asie et du Pacifique en matière de planification stratégique de la gestion des ressources naturelles et de protection de l'environnement, ainsi que d'élaborer des mécanismes devant aider les responsables politiques dans la formulation de politiques intégrées efficaces.

3. Le projet visait à développer le concept de planification stratégique de la gestion en vue de sa diffusion, de son application et de son adaptation aux conditions propres à chaque pays. La stratégie mise en œuvre pour atteindre cet objectif a consisté notamment à élaborer des lignes directrices en matière de planification stratégique de la gestion, puis à dispenser une formation à un noyau de représentants des pouvoirs publics et autres fonctionnaires, afin de leur faire mieux comprendre en quoi consistait l'approche dite de planification stratégique de la gestion (ci-après «l'approche»), qui serait ultérieurement adaptée et intégrée dans les mécanismes de planification nationaux.

4. Il était escompté que le projet renforcerait les réseaux d'experts existants dans les domaines de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources naturelles, et conduirait ainsi à l'établissement de nouveaux réseaux. Ce résultat a été obtenu par les mesures suivantes:

a) L'élaboration ou l'adoption de lignes directrices devant permettre le renforcement des capacités nationales en matière de planification stratégique de la gestion des ressources naturelles et de la protection de l'environnement;

b) La constitution d'un petit groupe d'experts au sein des réseaux, à même d'assurer la viabilité à long terme du processus de planification stratégique de la gestion des ressources naturelles;

c) L'octroi d'une aide aux pays en développement leur permettant d'utiliser ces réseaux et d'élaborer des programmes d'action nationaux.

I. APERÇU DE L'IMPACT DU PROJET

5. Le projet a servi de cadre à l'élaboration de l'approche et permis que les experts et responsables politiques de la région de l'Asie et du Pacifique prennent conscience de l'intérêt de cet outil précieux pour la mise en valeur des ressources naturelles au bénéfice du développement durable et qu'ils se familiarisent avec son utilisation. La planification stratégique de la gestion a suscité l'intérêt des pays participants et de certaines organisations internationales actives dans la région.

6. Des petits groupes d'experts ont reçu une formation et des réseaux de savoir-faire ont été créés dans 22 pays: Bangladesh, Cambodge, Chine, Fidji, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Maldives, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Samoa, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan et Viet Nam. Dans le cadre du projet, des activités nationales ont été financées dans ces pays et les équipes nationales ont été renforcées par des réseaux informels aux niveaux sous-régional et régional. Au total, plus de 700 responsables politiques, experts, consultants et représentants de 36 pays ont participé à la mise au point de l'approche et contribué à l'établissement de réseaux.

7. Le projet a permis que les parties prenantes s'approprient la planification de la gestion des ressources en eau et en énergie et s'engagent à améliorer leurs méthodes de planification. Un certain nombre de pays ont traduit et diffusé les lignes directrices aux niveaux national et local tandis que d'autres s'emploient actuellement à réviser leurs politiques et procédures afin de mieux institutionnaliser l'approche. Certains pays se sont servis de l'approche pour apporter des modifications à leurs plans nationaux ou formuler de nouvelles stratégies.

II. PRINCIPALES ACTIVITÉS RELEVANT DU PROJET

8. Les activités relevant du projet ont été menées en trois phases et à trois niveaux: régional, sous-régional et national. On trouvera ci-après un résumé des principales activités.

| Phases | Résumé des activités |
|-------------------------------|---|
| Phase I: 2000-2001 | <p>L'accent a été mis sur l'élaboration de lignes directrices en matière de planification stratégique de la gestion au niveau régional:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les lignes directrices concernant les secteurs des ressources en énergie et en eau ont été élaborées et analysées avec le concours d'experts et de consultants internationaux et nationaux de divers secteurs. • L'atelier régional tenu en décembre 2001 a permis de finaliser les lignes directrices pour les deux secteurs et d'élaborer le plan d'action recommandé. |
| Phase II: 2002 | <p>L'accent a été mis sur le renforcement des capacités sous-régionales au moyen de l'éducation des formateurs des pays concernés et de l'élaboration de nouvelles activités au niveau national:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des ateliers sous-régionaux ont eu lieu dans les cinq sous-régions: Asie du Sud-Est, Pacifique, Asie Centrale, Asie du Sud et Asie du Nord-Est. Les sessions consacrées aux ressources en énergie ont porté sur la formation à la planification stratégique de la gestion et permis d'échanger des vues sur les méthodes pour appliquer l'approche à la formulation de politiques nationales. Les sessions consacrées aux ressources en eau ont pour leur part été axées sur la mise au point de modèles de planification stratégique de la gestion applicables aux ressources en eau. |

| | |
|---------------------------------|--|
| | <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de l'intérêt des pays pour la mise en œuvre de l'approche dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, un accord par lettre a été conclu entre la CESAP et chaque gouvernement participant, et les principales parties prenantes devant jouer une part active dans la planification stratégique de la gestion au niveau national ont été identifiées. • Dans neuf cas, les lignes directrices concernant les ressources en énergie et en eau ont été traduites dans la langue nationale. |
| Phase III: 2003-2004 | <p>L'accent a été mis sur le renforcement des capacités nationales en vue de l'adaptation de l'approche:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des équipes nationales composées de parties prenantes dans le secteur du développement de l'énergie ont reçu une formation à la planification stratégique de la gestion. On a par ailleurs recensé les disparités entre les méthodes de planification actuelles et l'approche et identifié des stratégies de transition vers cette approche dans le secteur de l'énergie. • Les principales parties prenantes ont réalisé des études de cas aux fins de l'application des lignes directrices à l'élaboration de plans stratégiques pour la gestion intégrée des ressources en eau dans 17 pays, avec les conseils du secrétariat. • Un atelier régional final, qui s'est tenu du 24 au 26 novembre 2004, a permis aux participants d'échanger des vues sur les résultats et les enseignements issus des activités menées dans le cadre du projet ainsi que sur les mesures propres à assurer la viabilité à long terme de la planification stratégique de la gestion. |

III. RÉALISATIONS

9. Les lignes directrices en matière de planification stratégique de la gestion pour les secteurs des ressources en eau et en énergie ont été élaborées en consultation avec un petit groupe d'experts de la région². La Réunion d'experts chargée d'examiner le projet de lignes directrices, tenue à Bangkok en juin 2001, a reconnu les caractéristiques propres à chaque secteur et recommandé d'adapter les lignes directrices en conséquence³. L'approche a été jugée utile pour la mise en valeur à long terme des ressources naturelles en vue de la réalisation des objectifs socioéconomiques et environnementaux. Pour ce qui est du secteur des ressources en eau, un petit groupe d'experts et les responsables politiques de chaque pays ont utilisé l'approche pour élaborer leur plan de gestion intégrée à divers niveaux.

² Une ligne directrice relative à la gestion stratégique de l'environnement, établie précédemment par le secrétariat, a également été utilisée dans la mise en œuvre du projet.

³ Il a été convenu qu'au lieu de constituer un volet distinct, les questions environnementales relèveraient dans la mesure du possible de ces deux secteurs.

10. Des matériels de formation à la planification stratégique de la gestion dans les deux secteurs ont été conçus et utilisés dans le cadre d'ateliers sous-régionaux et de cours de formation nationaux. Ils servent également de référence aux équipes nationales et aux petits groupes d'experts et leur donnent des orientations pour leurs travaux futurs.

11. Les lignes directrices concernant les ressources en eau ont été traduites en cinq langues: en russe, qui est la langue commune aux cinq pays d'Asie centrale, en chinois, en laotien, en mongol et en vietnamien, et celles concernant les ressources énergétiques en quatre langues: khmer (cambodgien), laotien, mongol et népalais. Ces traductions sont perçues comme un moyen important et efficace de sensibiliser un plus vaste éventail de parties prenantes et de promouvoir auprès d'elles la planification stratégique de la gestion, y compris aux niveaux local et communautaire, leur permettant ainsi de mieux appréhender le concept et de s'y intéresser davantage.

12. Un «noyau ou réseau d'experts» a été établi dans les pays partenaires, représentant différentes institutions concernées pour des raisons et des degrés divers par la planification de la gestion des ressources en eau et en énergie. Ce mécanisme a permis aux parties prenantes de se réunir pour débattre de questions d'ordre politique et stratégique et de leur impact sur les différents secteurs, ainsi que de promouvoir le concept de planification stratégique de la gestion auprès des responsables politiques et des décideurs concernés.

13. La participation d'organisations sous-régionales a été jugée positive et bénéfique pour le renforcement et la pérennité du réseau. Le réseau informel qui s'est constitué a permis de resserrer les liens entre les partenaires nationaux et internationaux à la faveur de débats, de liens de collaboration et de l'échange d'expérience et de pratiques nationales, et grâce à l'aide et aux conseils fournis par la CESAP.

14. On a constaté un renforcement du sentiment de participation et d'attachement des parties prenantes au processus de planification de la gestion dans les secteurs des ressources en eau et en énergie, ainsi que la mobilisation accrue de ressources dans certains pays, comme en attestent l'élaboration d'un plan national dans le secteur de l'énergie et la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des ressources en eau, les initiatives prises pour faire traduire et diffuser les lignes directrices, ainsi que l'action de plaider en faveur de la révision des politiques dans les deux secteurs. Les parties prenantes ont par ailleurs fait part de leur intérêt pour la continuité du processus de planification stratégique de la gestion dans le cadre d'activités de suivi dans les pays concernés. Le projet a permis dans une large mesure de mettre à contribution les «personnes et organisations qu'il fallait» pour assurer le renforcement des réseaux.

15. *Comprendre l'utilité de l'approche dite de la planification stratégique de la gestion.* Globalement, l'adoption de cette approche était largement perçue comme un moyen de mieux planifier la gestion des ressources en énergie et en eau d'un pays à divers niveaux. En dépit de fonds limités pour chaque pays, les activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du projet ont été grandement appréciées.

16. Bien que certains éléments de l'approche soient déjà mis en pratique dans de nombreux pays, le niveau de connaissance des divers éléments que le projet a permis d'atteindre de même que l'utilisation d'une méthode systématique de planification (définition d'une vision et d'objectifs, mise au jour des insuffisances et des problèmes et élaboration de feuilles de route et de plans d'action) a été jugé plus réaliste et plus facile à gérer. Il a également été fort utile de préciser le rôle et les responsabilités des parties prenantes et de mettre l'accent sur leur engagement, ainsi que de définir des options en matière de planification de la gestion dans les secteurs de l'eau et de l'énergie.

17. *Capacité des partenaires d'appliquer l'approche.* La mise en place d'un réseau national pour le renforcement des capacités en matière de planification stratégique de la gestion a été l'une des recommandations majeures concernant la mise en œuvre des actions prioritaires présentées dans les plans stratégiques correspondants. Des réseaux composés de membres de groupes restreints et d'autres parties prenantes ont été créés. Le temps limité et le type d'intervention nécessaire au renforcement des capacités permettant d'appliquer l'approche étaient perçus comme un véritable défi. Il était toutefois clair que tous les experts et parties prenantes concernés avaient atteint le premier niveau de capacité, c'est-à-dire qu'ils connaissaient le concept de planification stratégique de la gestion et en comprenaient la teneur. Certains membres des équipes chargés des secteurs de l'énergie et de l'eau ont déclaré avoir acquis les connaissances, les compétences et la confiance nécessaires pour diffuser le concept auprès des institutions régionales et locales.

18. Quoique précieuses, les capacités acquises étaient jugées insuffisantes pour permettre l'institutionnalisation de l'approche, en particulier aux plus hauts niveaux de responsabilité dans les pays où le concept de planification stratégique de la gestion était relativement nouveau. La nécessité de poursuivre le renforcement des capacités était fortement ressentie.

19. *Resserrement de la coordination et de la coopération entre les parties prenantes.* Les parties prenantes ont reconnu que le projet avait permis de mettre en place, de bien asseoir et de consolider le cadre nécessaire au resserrement de la coordination et de la coopération entre les différentes parties prenantes.

20. *Consolidation des cadres institutionnels et juridiques.* Il existait différents cadres institutionnels et juridiques complexes dans les deux secteurs. Dans certains pays, les cadres juridiques (politiques et lignes directrices) étaient flous, ce qui rendait difficile l'application du concept à la planification et au développement d'un secteur particulier, tandis que dans d'autres, les équipes nationales ou les groupes restreints se sont mués en organes suprêmes de coordination pour les questions liées aux ressources en énergie et en eau: à Sri Lanka, une équipe spéciale présidentielle se penche sur les réformes dans le secteur de l'eau; au Myanmar, une commission de l'eau est en cours d'établissement; aux Maldives, un comité consultatif sur l'énergie a été institué; et au Viet Nam, une organisation chargée de la gestion des bassins fluviaux a été créée. Au Népal, les principales parties prenantes étaient fermement résolues à utiliser l'approche pour la planification du secteur de

l'énergie et le secrétariat de la Commission de l'eau et de l'énergie, désormais renforcé, était considéré comme l'organisme responsable de la coordination de toutes les politiques relatives aux ressources en énergie et en eau et de la planification dans ce secteur au niveau national.

21. *Vers des plans globaux, intégrés et pragmatiques.* La participation de plusieurs secteurs à la planification a été très appréciée même si la coordination entre les divers ministères et organismes continuait de poser problème. L'engagement de parties prenantes de diverses institutions a permis d'assurer une meilleure intégration des politiques et des enjeux concernant les ressources en eau et en énergie. Une action collective en matière de planification a conduit à une meilleure identification des priorités, à la prise de décisions éclairées permettant de régler de nombreux problèmes et, surtout, à une plus grande transparence. Ainsi, les parties prenantes concernées ont adhéré plus facilement aux plans et aux programmes, se les ont appropriés et s'y sont davantage engagés, d'où une vision positive de l'approche comme étant une méthode plus pragmatique.

22. Parmi les pays ayant pris des initiatives politiques à la suite du projet, on citera: la République populaire démocratique lao, dont la politique dans le secteur de l'énergie se limitait à quelques sous-secteurs, s'est désormais dotée de stratégies pour l'ensemble du secteur (y compris pour des sous-secteurs tel celui de l'énergie renouvelable), ainsi que de politiques et stratégies intégrées visant à assurer la durabilité des ressources; au Cambodge, alors que prévalait une vision compartimentée du secteur de l'énergie, le processus de planification stratégique de la gestion a permis au pays de formuler une méthode globale de planification dans le domaine de l'énergie, grâce à l'établissement d'un groupe de travail interministériel et d'un groupe consultatif. Les 17 pays (Chine, Fidji, Kazakhstan, Kirghizistan, Malaisie, Mongolie, Myanmar, Ouzbékistan, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, République démocratique populaire lao, Sri Lanka, Tadjikistan, Thaïlande, Turkménistan, et Viet Nam) collaborant avec la CESAP dans le domaine de la gestion des ressources en eau disposent désormais de plans de gestion intégrée à la fois plus complets et plus pragmatiques. Certains pays et organisations utilisent déjà des plans et stratégies conçus dans le cadre du projet pour la mobilisation de ressources auprès des pouvoirs publics ou d'institutions extérieures, comme en Asie centrale, en Mongolie, aux Fidji (pour le bassin du fleuve Nadi) et au Samoa.

IV. DÉFIS À RELEVER

23. Au début de l'exécution du projet, l'utilisation de l'approche pour la planification et la gestion des ressources naturelles était une nouveauté pour de nombreux pays concernés et il a donc été nécessaire d'employer des méthodes sur mesure et d'adapter l'intensité des interventions en fonction des besoins. Il fallait que les partenaires concernés comprennent en quoi consistait l'approche afin de pouvoir faire évoluer les mentalités des autres parties prenantes.

24. Il est ressorti d'études nationales et de consultations avec les membres des équipes nationales et d'autres parties prenantes qu'il était aussi difficile de faire évoluer les mentalités, les façons de travailler et les modes de collaboration que de trouver des solutions à des problèmes techniques.

Conscient de ce fait, le secrétariat a axé son assistance, tout au long de la mise en œuvre du projet, sur le processus aussi bien que sur le contenu afin que soit donnée une importance suffisante aux cadres de gestion des ressources naturelles, abandonnant ainsi la rhétorique technologique pour mettre l'accent sur les procédures et les structures institutionnelles.

25. Les réglementations nationales régissant l'utilisation de l'aide étrangère font qu'il est difficile de mener des activités au niveau national si celles-ci nécessitent le transfert entre la CESAP et les institutions gouvernementales de fonds affectés au projet. Il a souvent fallu plus d'une année pour que les institutions participantes reçoivent les fonds destinés à financer des activités qui n'étaient pas initialement prévues. Afin de parer à ce problème, on a étudié des solutions de remplacement lorsque cela était possible, notamment la collaboration avec des organismes des Nations Unies présents dans le pays ou des instituts de recherche nationaux.

26. Il a été difficile de fournir à distance le soutien voulu du fait qu'il n'a été possible de se rendre dans les pays où le projet était mis en œuvre qu'une fois ou deux. Les mécanismes ordinaires d'établissement de rapports ont permis d'atténuer quelque peu le problème sans toutefois le résoudre totalement.

27. Les parties prenantes nationales ont fait part des principaux problèmes rencontrés dans la mise en œuvre du projet pour ce qui était de la durabilité de l'initiative de renforcement des capacités:

a) Difficulté à mobiliser et maintenir la volonté politique et le soutien nécessaires en faveur de l'approche;

b) Défaillance du mécanisme de coordination entraînant des problèmes pour la transparence, l'approche participative et la mise en œuvre;

c) Collaboration et coopération insuffisantes entre institutions de divers secteurs et parties prenantes et représentants à différents niveaux hiérarchiques;

d) Inadéquation et complexité des cadres institutionnels et juridiques dans les divers secteurs.

28. Le plus grand défi pour la CESAP et ses partenaires nationaux a été de changer l'attitude des parties prenantes pour les amener à adopter et appliquer l'approche. Compte tenu du grand nombre de parties prenantes concernées, il a fallu beaucoup d'efforts pour les convaincre d'adhérer à l'approche et de l'institutionnaliser pour une meilleure gestion des ressources naturelles. Il a également été difficile de garantir la durabilité de l'approche étant donné que les besoins spécifiques et les ressources humaines et financières disponibles variaient d'un pays à l'autre.

V. DURABILITÉ DU PROJET

29. Des initiatives visant à assurer l'intégration des aspects sociaux et environnementaux et des questions ayant trait à la viabilité économique ont été prises dans les secteurs de l'eau et de l'énergie, telles que l'élaboration de lignes directrices et de matériels de formation et des échanges de vues sur les questions de durabilité du projet lors des sessions d'orientation et de formation. Les pays ont néanmoins eu tendance à mettre principalement l'accent sur les avantages économiques également «défendus» par leurs gouvernements. Au niveau infranational, les parties prenantes étaient mieux disposées à examiner les préoccupations d'ordre social et environnemental. Dans certains cas, les études nationales cherchaient à rendre compte des débats sur les questions de durabilité. Ces questions transparaissaient cependant peu dans les plans d'action issus de ces études.

30. Certaines études de pays ont fait référence à des analyses préliminaires de questions sexospécifiques relatives aux ressources en eau et en énergie lorsqu'elles n'en comportaient pas elles-mêmes. Néanmoins, la réflexion s'est globalement limitée à faire mieux connaître et comprendre la teneur de ces questions. Certains partenaires ont indiqué que, du point de vue quantitatif, les femmes avaient participé au processus mais que leur engagement actif dans la planification, la prise de décisions et la mise en œuvre des politiques et activités relatives à l'approche était limité. Dans la plupart des pays d'Asie et certains pays du Pacifique, des pratiques socioculturelles fortement ancrées découragent toujours les femmes cadres à se mettre en avant, de sorte que rares sont celles qui occupent des postes au sommet de la hiérarchie gouvernementale dans les secteurs des ressources en eau et en énergie. C'est seulement dans quelques pays comme la Malaisie, le Myanmar, les Philippines et le Samoa que celles-ci participent activement au processus.

31. La leçon tirée de ce qui précède est que, pour être fructueuse, la prise en compte des questions de durabilité et des questions sexospécifiques dans le cadre de la mise en œuvre d'un projet exige que celles-ci soient dûment examinées de façon détaillée dès la conception du projet.

32. En dépit de l'intérêt manifesté et des mesures prises dans le cadre du projet, telles que la création d'équipes nationales, de groupes restreints et de centres de coordination, les partenaires nationaux ont estimé que la durabilité du processus de planification stratégique de la gestion représentait un défi majeur. Les mesures suivantes ont ainsi été suggérées:

a) Renforcer le mécanisme destiné à assurer la viabilité du réseau d'experts à différents niveaux;

b) Continuer de développer le potentiel du réseau d'experts et de le soutenir afin qu'il puisse toujours promouvoir et assurer la poursuite des activités de projet dans le cadre d'un processus «réussi» de renforcement des capacités;

c) Établir des mécanismes pour l'exploitation des ressources nationales et faire en sorte qu'un plus vaste éventail de parties prenantes participent et adhèrent au projet;

d) Obtenir l'engagement des parties prenantes ayant des responsabilités politiques au niveau national et accéder au réseau de ressources extérieures afin de mettre en œuvre les résultats des activités de projet;

e) Harmoniser les différentes institutions nationales pour qu'elles facilitent la mise en œuvre de l'approche au lieu de lui faire obstacle;

f) Sensibiliser les responsables de haut niveau pour qu'ils acceptent progressivement d'appliquer l'approche dans l'optique d'une meilleure gestion des ressources naturelles, en tenant compte des questions de durabilité;

g) Utiliser les expériences fructueuses et les cas de réussite afin d'accroître l'intérêt des décideurs de haut niveau;

h) Étudier la possibilité de reproduire l'approche à des niveaux infranationaux, le cas échéant;

i) Promouvoir l'approche par le biais des organes directeurs respectifs des institutions sous-régionales et régionales.

VI. CONCLUSIONS

33. Le projet a atteint son principal objectif, à savoir l'établissement, dans 22 pays membres participants, d'une base pour la mise en réseau du savoir-faire. Il a par ailleurs contribué à axer les activités sur la gestion des ressources en eau et en énergie dans 22 pays en développement, dont sept PMA et sept pays à économie en transition. En outre, les résultats concrets suivants ont été obtenus:

a) La formulation à divers niveaux (notamment national, sectoriel et organisationnel) de 15 stratégies pour la gestion intégrée des ressources en eau ou le développement durable de l'énergie;

b) La conception et la réalisation de deux enquêtes sur l'énergie rurale;

c) La création et/ou la consolidation de neuf mécanismes institutionnels: comités consultatifs, groupes de travail restreints, propositions de création de forums pour la réforme institutionnelle ou la recherche en matière de planification stratégique de la gestion;

d) La mise en place dans six pays de projets de suivi des activités.

34. La contribution de la CESAP dans la mise en œuvre du projet a été appréciée par les pays membres et a suscité un vaste intérêt chez les parties prenantes en vue de l'élaboration d'autres stratégies et interventions en matière de sensibilisation, de renforcement des capacités ainsi que d'échange d'information et d'expérience entre tous les pays appliquant l'approche.

35. Les partenaires du projet ont reconnu l'importance d'appliquer l'approche et exprimé leur intérêt et leur soutien pour la poursuite des efforts dans ce domaine. Les réseaux établis au niveau national et la mise en relation de l'approche et d'autres activités nationales dans un certain nombre de pays sont à même de faciliter la poursuite des efforts visant à accroître l'impact des projets et de créer des synergies pour la mise en place d'initiatives de suivi. Le soutien dont ont bénéficié les activités de suivi au niveau sous-régional doit également contribuer à la viabilité à long terme du projet.

36. Pour assurer le renforcement efficace des capacités en vue de l'application de l'approche, il a été reconnu que les pays participants devaient sensibiliser davantage les parties prenantes et les réunir dans une structure unique. À cet égard, il est particulièrement essentiel de mobiliser le soutien des décideurs politiques. Il faudrait en outre veiller à ce que les gouvernements s'engagent à chercher des solutions aux difficultés liées à l'insuffisance des ressources financières et humaines.

37. L'application de l'approche à l'élaboration de politiques, au niveau national ou institutionnel, est un processus continu pouvant toujours être amélioré. La plupart des pays en développement de l'Asie et du Pacifique bénéficieraient d'une planification des ressources naturelles axée sur l'approche en question. Des activités de suivi sont nécessaires pour mettre en œuvre les moyens qui permettront d'institutionnaliser l'approche dans le cadre du processus de planification nationale, notamment des mesures visant à la prise en compte dans l'approche, par le biais de programmes, des questions sociales et environnementales et de celles concernant la durabilité.

38. Bien que l'élaboration d'activités de suivi soit nécessaire pour bénéficier d'une plus grande institutionnalisation de l'approche, les stratégies et les mécanismes institutionnels élaborés au titre du projet donnent déjà un aperçu de l'impact du projet à long terme.

VII. QUESTIONS À EXAMINER

39. Reconnaissant les avantages évidents du projet pour les pays membres, à savoir l'efficacité accrue de la planification et de l'élaboration des politiques dans le domaine de la mise en valeur durable des ressources naturelles, le Comité souhaitera peut-être donner des conseils et des indications pour l'élaboration de futurs projets visant l'amélioration des capacités dans le domaine de la planification stratégique de la gestion des ressources naturelles dans la région.

- - - - -